

***Mondialisation des Nouvelles Technologies  
De l'information et de la Communication  
Et Politique Sociale.***

**Prof. Abdelkader DJEFLAT**  
***Président du Réseau MAGHTECH International***  
*Université de Lille - France*

La Mondialisation est un phénomène qui s'avère désormais incontournable, et irréversible qui s'impose aussi bien aux pays développés qu'aux pays en voie de développement. En dépit des controverses et des débats qu'il pourrait susciter, c'est une réalité qui nous interpelle en tant qu'intellectuels et chercheurs en sciences sociales mais interpelle aussi les décideurs au niveau macro et micro économique de l'entreprise.

La mondialisation est perçue comme la tentative de construction d'un nouvel ordre économique et social puisqu'elle intervient au moment où les PAS (programme d'ajustement structurel) se sont généralisés et où les théories néo-libérales tracent un chemin unique de la croissance, supposé être valable pour tous les pays quelque soit, leur localisation géographique, leur histoire, leur système économique et social et leur culture.

A la crise dans laquelle se débattent les PED (Pays en développement), la solution proposée, celle du néo-libéralisme, celle qui exclut l'Etat comme acteur économique majeur, celle qui ouvre la voie à la « survie du plus fort » (the survival of the fittest) dans un monde transformé en un vaste marché allant de la compétition par le produit à une compétition sur le 'marché politique'. Le libéralisme est présenté alors comme la seule sortie viable et possible de la crise profonde des économies africaines et maghrébines et celles des PED en général.

Il est clair que cette mondialisation, en imposant un schéma de production unique propose implicitement aussi, un schéma de structuration sociale, une culture unique, et du coup consacre l'hégémonie d'un mode de vie et de pensée unique: le mode de vie occidental fortement aligné sur le mode de vie Américain concrétisant ce que beaucoup d'observateurs superficiels perçoivent comme étant l'aspiration de toutes les populations et en particulier la jeunesse des Pays africains et pays maghrébins.

Cette Mondialisation est rendue de plus en plus possible et facile grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui permettent la propagation à une grande vitesse des artefacts, des idées et des

modes de vie et des grandes préoccupations au niveau mondial.(1) Ceci aura pour conséquence nécessairement d'affecter d'une manière prépondérante les politiques sociales.

Le contenu des politiques sociales a été souligné comme étant objet de points de vue divergents. Nous nous contenterons d'en prendre la vision Africaine développée dans le projet CODESRIA(2) en insistant pour notre part sur le fait que les politiques sociales ont un fort contenu économique qui en assure la pérennité et la durabilité. Cet argument est d'autant plus défendable que la contrainte financière que subissent les PED aura tendance à reléguer les préoccupations de développement social au second rang au nom des programmes de stabilisation des économies et du repaiement de la dette contractée sur le marché extérieur. L'ignorance de la dimension économique des politiques sociales et sa mauvaise prise en charge entraîne inévitablement sa négligence en temps de crise et sa marginalisation progressivement. D'où la nécessité d'examiner étroitement la dynamique de ces technologies et leur impact dans les rapports entre mondialisation et société et en particulier les rapports entre mondialisation et politique sociale.

Nous concentrerons notre réflexion dans cette brève contribution sur quatre volets :

-Le premier volet montrera que les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent un puissant instrument de la mondialisation et un enjeux majeur quant à sa maîtrise au niveau des pays avancés eux-mêmes.

-Le deuxième volet montrera que les NTIC (Nouvelles Technologies de l'information et de la communication) constitue un défi majeur des politiques sociales dans ces pays compte tenu des bouleversements majeurs qu'ils apportent

-Le troisième volet s'attachera à examiner la situation des NTIC dans les pays du Sud en général et enfin

-le dernier traitera des enjeux que les NTIC peuvent constituer pour les politiques sociales dans le contexte d'une économie mondialisée et soulèvera les grandes questions qui nécessite d'être traitées.

### **1. Perspective mondiale.**

Selon le rapport Bangermann « Technological progress now enables us to process, store, retrieve and communicate information in whatever form it may take unconstrained by distance, time and volume » (3) (Bangermann, 1996).

*Mondialisation des Nouvelles Technologies De l'information et de la Communication Et Politique Sociale.*

---

Les NITC, c'est l'appellation désormais consacrée pour désigner la coexistence de trois domaines techniques : la télécommunication, l'informatique et l'électronique et leurs croisements. (téléphonie, ordinateur, télématique, logiciels, réseaux par satellites..). Elles ont apporté une rupture majeure au plan mondial . Les NITC ont changé la façon dont les données sont transmises et la façon dont les sociétés fonctionnent. Certaines manières de faire les choses ont été transformées. Les NITC sont synonymes pour beaucoup d'analystes d'une mutation économique et sociale si profonde qu'on peut parler d'une 'troisième révolution industrielle'. Le contexte de ce produit qu'est l'information est porteur à long terme d'un grand nombre de professions et d'emplois nouveaux et de ce fait naître au niveau des pays avancés qui souffrent du chômage et en particulier en Europe.

Le défi est déjà relativement important au niveau de ces pays. Il est tel que l'Europe s'inquiète « ..encore faut-il que l'Europe se hâte, il s'agit d'une course au niveau mondial » (Commission Européenne 1996)(4). De plus en plus, les fournisseurs et les transporteurs de ce produit qu'est l'information se livrent à une concurrence mondiale de plus en plus sévère. Les Etats Unis et le Japon sont en tête avec un avantage sur l'Europe , c'est celui de l'unicité de la langue et des normes (Commission Européenne 1996). Il est clair que le développement des NTIC doit être considéré de façon globale et l'Europe craint déjà le spectre de la dépendance. En Janvier 1998, l'ouverture complète des marchés des télécommunications dans la plupart des Etats membres donnera un nouvel élan à la compétition au plan mondial. Dix domaines peuvent être fortement influencés par les NTIC : le télétravail, l'apprentissage à distance, les réseaux inter-universitaires, le service télématique pour PME, la gestion du trafic routier, le contrôle de la navigation aérienne , le réseau de santé, l'informatisation des appels d'offre, le réseau trans-européen des administrations et les autoroutes de l'information urbaine. (Bengermann 1996).

Au plan de l'entreprise, l'utilisation des NTIC, et en particulier internet, n'est plus perçue simplement comme un moyen de relations publiques destiné à renforcer la bonne image de la corporation, mais un instrument qui permet l'intégration du processus de création de valeur additionnel dans la mesure où une partie des transactions de plus en plus croissante se fait sur le Web.

Le processus de marketing directe a trouvé ici un support extraordinaire qui transgresse les frontières, les douanes et les protectionnismes dans un marché de plus en plus globalisé. Les avantages compétitifs et la chaîne des valeurs ainsi créée doivent être bien comprises par

les entreprises pour faire à la concurrence, demain ce sera trop tard (Porter et Millar 1991)(5).

Des modèles de stratégies commerciales sont déjà proposés pour accroître les avantages compétitifs des entreprises utilisant le web comme moyen de business et marketing en direct. Hoffman, Navak et Chetterjee (1995)(6) en identifient déjà plusieurs.

### **Le défi social qui se pose.**

Les défis que pose ces technologies au plan social sont à la hauteur des défis technologiques. Les technologies avancées qui englobent ces NTIC ont depuis leur avènement soulevé des inquiétudes au niveau du monde développé. Le problème traditionnel qui a toujours focalisé les esprits des chercheurs mais aussi celui de l'homme de la rue a été le spectre du chômage : la crainte étant que ces technologies allaient mettre des milliers de gens dans la rue hors du monde du travail et sans ressources et contribuer au phénomène d'exclusion.

La robotisation des chaînes de production est souvent citée comme l'exemple type de mutations technologiques dont les conséquences immédiates n'ont pas tardé à se faire sentir. La restructuration industrielle ne s'est pas accompagnée d'une restructuration sociale de la même envergure : réorganisation du temps de travail, réaménagement et intégration du temps de loisirs, adaptation des attitudes et des mentalités et des schémas de pensée d'où la crise profonde que connaissent ces sociétés d'aliénation, de frustration, d'angoisse permanente pour l'avenir que les gadgets de plus en plus sophistiqués arrivent mal à masquer.

Ces défis sociaux déjà importants se trouvent démultipliés et plus complexifiés (Morin 1996) par l'avènement des NTIC. L'Europe comme le reste du monde développé réalise que ces technologies poseront un grand défi dans le domaine de la politique sociale et qui est celui d'offrir à tous les citoyens de l'Union un accès égal aux technologies de l'information.

La société de l'information qui se dessine est celle dans laquelle le consommateur est à la fois un destinataire et un fournisseur d'information. Ce ne sont plus les hommes qui se déplacent mais les informations (ex : vidéoconférence, enseignement à distance). Le télétravail à la maison modifie radicalement l'organisation du travail et les rapports sociaux.

L'enfant vit déjà dans deux mondes, un monde réel et un monde virtuel et il est appelé de plus en plus à intégrer cette donnée de l'information dans son mode de vie quotidien qui sera celui du 21<sup>ème</sup> siècle

*Mondialisation des Nouvelles Technologies De l'information et de la Communication Et Politique Sociale.*

---

son environnement adulte. Le poids est mis par les gouvernements dans les pays avancés individuellement<sup>a</sup> et collectivement (Commission Européenne 1996) pour être dans la compétition sociale qui est un soubassement de la compétition économique.

Au plan des individus, celui que préparent les NTIC n'aura rien à voir avec celui d'aujourd'hui. La circulation facile des normes et des valeurs et des normes culturelles et « le temps réel » qui s'imposera de plus en plus fera changer les besoins et ce seront les normes et les valeurs qui auront le plus d'espace informationnel qui s'imposeront progressivement aux autres.

Ces normes seront d'autant plus séduisantes, surtout pour les jeunes esprits, qu'elles « auront fait leurs preuves » au plan économiques, ayant constitué le fondement de la réussite matérielle, de plus en plus érigée comme seul critère de réussite tout court. L'Europe à la suite des accords de l'OMC s'est déjà mobilisée pour dénoncer l'hégémonisme américain sur le plan de la production cinématographique et sur la domination planétaire de la culture américaine au détriment des valeurs séculaires du vieux continent, celles qu'a forgé le siècle des lumières.

C'est cette dimension qui constitue un enjeu central dans le contexte de la mondialisation dans un mouvement réciproque: « La Mondialisation est rendue de plus en plus possible et facile grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : c'est la propagation à une grande vitesse des artefacts, des idées et des modes de vie et des grandes préoccupations au niveau mondial » (7)

Mais c'est cette mondialisation des modes de production qui facilite la circulation des valeurs et des normes d'organisation sociale et des normes de culture. De plus en plus il est réalisé que la vie privée de l'individu peut être accessible à des personnes en dehors de son cercle familial.

La question des NTIC pose la question fondamentale du rôle de l'Etat. Même si les différentes lois et les différents traités consacrent désormais au niveau des pays avancés la libre concurrence et le rôle central de l'initiative privée, il est reconnu que leur mise en place n'est pas possible sans le rôle des pouvoirs publics.

**Pour les Pays du Sud.**

Pour les Pays du Sud, les NTIC présentent à la fois des nouveaux obstacles et des nouvelles perspectives(8) (Galley, 1980). De plus en plus le développement est mesuré par le critère de l'information : Comme l'a souligné le Premier Ministre de la Malaisie « A l'âge de la société de l'information dans lequel nous vivons, ...ce n'est pas par hasard, qu'il n'y a

aujourd'hui pas de riche nation développée qui est pauvre en information, pas de nation riche en information qui est pauvre et sous-développée ....aucun effort ne doit être épargné pour créer une société riche en information. » (9) Il semble de plus en plus en plus difficile de vivre en marge de la société de l'information.

Au plan des perspectives, les télévisions éducatives bourgeonnent un peu partout dans les pays du sud pour permettre un développement rapide de l'enseignement de ces derniers. Les technologies donnent un nouvel élan au secteur des services et en particulier par la possibilité de création de millions d'emplois utilisant peu de capital, peu de ressources non remplaçables et avec peu de dommages à l'environnement. D'une manière générale, les frais d'investissements, de même que les droits à payer pour le transfert de données sont comparativement peu importants, ce qui ouvre des perspectives aux pays disposant de peu de capitaux. Souvent le cas des cabines téléphoniques privées est cité comme un exemple de réussite.

En Inde ce système qui utilise des technologies simples de télécommunication a créé des milliers d'emplois. En plus de cela, il a rendu possible l'accès à la communication rapide à des milliers d'individus, hommes et femmes, qui peuvent de ce fait rester en contact avec leurs proches sans avoir à affronter les rigueurs du voyage qu'impose l'état de vétusté des routes et des moyens de transport, ce qui est un trait commun à beaucoup de Pays africains et pays maghrébins.

Les Pays en voie de développement peuvent trouver une niche nouvelle grâce à leurs avantages comparatifs traditionnels, le coût bas de la main d'œuvre notamment, pour peu que cette main d'œuvre soit qualifiée ; ils peuvent sous-traiter le traitement de l'information à des prix compétitifs (traitements de données, confection de logiciels, travail comptable, et même travaux d'imprimerie à distance). L'Inde et le Pakistan sont souvent cités comme exemples.

L'autre indice d'appréciation de ces facteurs est le degré de confort supplémentaire acquis du fait de la proximité des moyens de communication et leur commodité. La médecine pourrait elle-même en bénéficier du fait de l'accès à l'information privilégiée qui permet aux praticiens et aux infirmiers des pays du sud de se tenir mieux informés des nouvelles méthodes et nouvelles techniques mises à leur disposition, pour mettre à jour leurs connaissances et même de faire des interventions avec l'aide et sous le contrôle de grands spécialistes mondiaux en utilisant la communication à distance et en temps réel.

Les perspectives pour les NITC semblent être bonnes puisque les

premières évaluations ont montré qu'elles ont pratiquement pénétré tous les domaines d'activité de certains pays du Sud comme cela a été le cas des Pays avancés. En Malaisie par exemple, pas moins de 20 secteurs d'activités ont déjà absorbé ces NTIC ou sont sur le point de le faire. Ceci montre le large potentiel que ces technologies représentent pour les PVD.

Toutefois ces points positifs ne devraient pas masquer les difficultés et obstacles en perspective. La situation actuelle rappelle celle des années soixante dix quand l'introduction des ordinateurs dans la vie économique a suscité d'énormes espoirs dans les pays du Sud afin de saisir une nouvelle voie de prospérité économique. Ce fut un échec cuisant ; sans l'assistance technique étrangère, aucun fonctionnement ni aucun développement de ces technologies n'est concevable. Bien qu'il y ait eu un effort de développement en matière de communication dès la fin des années 50, l'implantation de l'ordinateur et des appareils de communication ne s'est basée que sur l'acquisition des instruments et des appareils sans une véritable compréhension de la technique et la technologie.

Le progrès technologique le plus fondamental ayant eu lieu dans un nombre limité de pays avancés, ce sont ces pays qui dominant le marché et édictent les normes. La polarisation Nord-Sud et le fossé qui était déjà important pour les technologies dites conventionnelles risque de s'élargir de plus en plus. Les décideurs des PVD et en particulier les entrepreneurs qui auront à faire face à la concurrence sur le marché international trébuchent devant une barrière puissante : la non disponibilité de ces technologies « sur le rayon » (Montealegre, 1996)(10).

Ces technologies doivent être importées, absorbées, et contrôlées. Pour cela des capacités endogènes suffisantes doivent exister pour insérer de nouvelles idées, nouvelles pratiques et des nouveaux éléments dans un système flexible. Ces capacités n'existent pas pour l'instant dans les PVD. Ces capacités sont aussi celles qui permettront aux NTIC et en particulier internet d'enraciner les applications du Web dans l'environnement social culturel et technologique des PVD.

Mais le grand défi qui est souvent occulté et négligé dans les analyses est celui qui se pose par rapport aux politiques sociales dans les Pays du Sud. Nous examinerons ce défi surtout par rapport à la situation en Afrique.

### **La situation particulière de l'Afrique.**

Les PED et en particulier les pays africains souffrent de plusieurs problèmes tant du point de vue économique que social.

Au plan économique, on peut les caractériser par les « 7 D » et qui sont comme cela a été souligné par ailleurs : désertification, démographie, dépendance, déséquilibre, dettes, déstabilisation et disette( drought). (Adedeji 1986)(11).

Au plan social, ils sont liés à la pauvreté, l'exclusion, l'enfance dans la rue, la situation de la femme sans oublier les conflits sociaux politiques et ethniques et les différentes formes de criminalité. Par rapport à ces problèmes, les analystes de l'apport des NTIC peuvent être classés en deux groupes: les techno-optimistes et les tehno- pessimistes pour répondre la fameuse division en Afro-optimistes et Afro-pessimistes.

Pour les techno-optimistes, des perspectives nouvelles réelles se présentent par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Pour eux, tous ces problèmes causés par les « 7 D », peuvent trouver des réponses par le biais des NTIC. Plusieurs témoignages provenant d'expériences de terrain présentent le visage positif de l'intégration de ces technologies dans les économies Africaines. Les projets en cours sont cités dans la littérature dont notamment le projet de liaison entre les membres de la Corne d'Afrique dont le but est de permettre des échanges d'information concernant la gestion des crises.

Les NTIC permettent également d'améliorer la collaboration régionale et la concurrence dans le commerce et la recherche comme par exemple le COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) . L'agriculture pourrait également en bénéficier pour permettre à l'Afrique de sortir du cycle du désespoir notamment en améliorant les moyens de lutte contre la faim, d'améliorer la sécurité alimentaire notamment par le biais de l'information du citoyen du fermier , d'aider les vulgarisateurs des résultats de recherche et les chercheurs eux-mêmes. Tous ceci est possible par les réseaux électroniques et télématiques.

Les réseaux électroniques africains peuvent constituer de véritables écoles. En matière de recherche, les réseaux brisent l'isolement des chercheurs et leurs permettent d'être à la fois source et récipiends d'information. Le niveau de la recherche s'élevant, il n'y a aucun doute que le système éducatif bénéficiera de normes qualitatives plus élevées. La connectivité ou le fait d'être connecté à des réseaux semble susciter autant d'enthousiasme et d'espairs auprès des utilisateurs africains, même si leur nombre est limité, qu'aupès des utilisateurs du Nord. Une étude réalisée dans 4 pays africain (Ethiopie, Ouganda, Zambie et Sénégal) a montré l'existence d'un haut niveau de prise de conscience du potentiel que représente le réseau internet.(Rorissa 1996)(12)

*Mondialisation des Nouvelles Technologies De l'information et de la Communication Et Politique Sociale.*

---

L'arrivée de nouveaux acteurs dans la sphère de la compétition au plan mondial (Brésil, Inde, Thaïlande) ouvre de nouvelles perspectives aux Pays africains et pays maghrébins. Des institutions académiques et de recherche ont pu par exemple conduire des programmes conjoints de recherche à moindre coût.

Les moyens de télécommunication pourraient pallier au mauvais système de communication par le biais des infrastructures routières (sol et air) : quatre domaines clés sont avancés pour la construction d'un système national d'information :

1. Le développement des capacités dans le domaine des communications électroniques : des transformations socio-économiques pour initier les changements nécessaires
2. Le développement de systèmes stratégiques d'information.
3. Une pleine et entière connectivité à Internet.
4. La sensibilisation des gouvernements Africains de l'importance des enjeux

Au plan social et organisationnel, les nouvelles capacités de communication peuvent contribuer à l'écrasement des structures organisationnelles hiérarchiques et par la réduction des disparités intellectuelles et des barrières culturelles. Les réseaux permettront de réduire le poids des structures centralisées en permettant un meilleur accès à l'information ce qui aura pour retombées la diffusion et le renforcement des principes Démocratiques qui pousseront peu à peu le citoyen à vouloir participer au processus de décision et à la vie publique. La communication accroît le pouvoir des citoyens d'affronter leurs gouvernements et d'être plus exigeants ce qui forcera les gouvernements à s'ajuster. D'une manière générale, l'information et la communication qui régissent aussi bien les rapports interpersonnels que les rapports entre gouvernants et gouvernés ont forcé un impact sur la politique sociale en Afrique.

Elles contribueront, une fois proprement introduites et maîtrisées à impliquer les femmes d'une manière décisive dans les activités économiques notamment par le biais du télétravail surtout pour les zones urbaines et de ce fait valoriseront le statut de la femme au foyer qui pourra à la fois générer un revenu et s'occuper d'une manière importante de sa famille. Les femmes de faible niveau de qualification peuvent être ainsi insérées dans le circuit économique d'où les perspectives d'extension de ce processus dans les zones rurales.

La dimension nouvelle qu'introduisent les NTIC tient surtout à la

vitesse avec laquelle pourra être inséré dans la modernité le continent, donnant l'occasion à une plus grande perméabilité des sociétés africaines au phénomènes mondiaux, ce qui permet la circulation des valeurs, des modes de vie et des croyances à une plus grande vitesse et en « temps réel ».

Ces nouvelles perspectives et images optimistes sont néanmoins à relativiser lorsque l'on considère la multitude d'enjeux que ces facteurs soulèvent. Pour les techno-pessimistes, l'analyse qui se prononce ouvertement en faveur des NTIC souffre de deux travers majeurs : d'abord, elle oublie la situation concrète de la grande majorité des Pays africains et pays maghrébins. Ensuite, elle n'aborde que très superficiellement la question des politiques sociales et de la société de ses aspirations de sa culture d'une manière générale.

En ce qui concerne la situation des pays, les NTIC ne peuvent être porteuse d'espoir pour une politique sociale adéquate que si elle peuvent effectivement s'insérer dans le tissu économique et social. Cette intégration des NTIC dans les politiques sociales ne peut se faire à l'heure actuelle pour plusieurs raisons dont nous évoquerons brièvement quelques unes parmi les plus importantes.

Premièrement, il est clair que la domination des pays du Nord sur le Sud ne pourra que s'accroître compte tenu du déséquilibre déjà important d'accès à ces NTIC. La thèse de l'accès libre à tous, à ce nouveau monde a été déjà mise en doute « ..la société occidentale de demain défendra son avantage économique, son mode de vie et peut-être son territoire grâce à sa richesse en information et son savoir faire pour les traiter...il se créeront des entreprises multinationales puissantes maîtrisant les grands systèmes d'information réglant l'abondance et le profit »(Rose et Lamere,1996)(13) Ceci aura pour conséquence la mise en place de politiques sociales fortement dominées où le modèle en cours est celui que les règles de la mondialisation auront définies. Cet argument est renforcé par le fait que les technologies de l'information comme beaucoup d'autres technologies véhiculent des valeurs, des attitudes et des modes de vie et de consommation élaborés ailleurs.

Deuxièmement, l'élargissement du fossé qui sépare les pays avancés des PED rend perpétuellement les politiques dépassées et les réglementations obsolètes. Les chiffres montrent clairement ce retard des Pays africains et pays maghrébins: le nombre de lignes téléphoniques par 100 habitants reste parmi les plus faibles du monde et on évoque souvent la taille de tous les réseaux de tout le continent africain qui ne dépasse pas celui de la seule ville

de Chicago aux Etats Unis. Peu d'entreprises privées ont investi dans le domaine des télécommunications ceci étant bien entendu accentué par le problème de la dette du déficit budgétaire et des déficits de la balance des comptes courants. La dépendance sur les équipements de télécommunication importés de l'extérieur est grande : cette dépendance s'étend également à la maintenance des équipements existants : par ailleurs plus de 80% des équipements installés sont vieux et ne répondent pas aux normes requises pour être connectés à des ordinateurs. La modernisation reste une question centrale. La situation de monopole dans laquelle se trouve le secteur des télécommunications résulte en la pratique de tarifs très élevés rendant accès au téléphone de la part des tranches à revenus modestes.

Les technologies de l'information et le boom des services qui en résulte, c'est aussi l'érosion des avantages comparatifs traditionnels qui permettaient aux africains d'être présents sur le marché international et d'attirer un temps soit peu le capital international et les investissements étrangers. Les deux difficultés majeures auxquelles font face les PED pour l'adoption des technologies de la communication et de l'information sont le bas niveaux des infrastructures et les barrières légales et réglementaires. Les utilisateurs d'internet restent encore en nombre limité : les systèmes en cours sont FidoNet, HealthNet, SLIP connection, UUCP, Cooperative TCP/IP, et Commercial TCP/IP. Ce retard déjà conséquent est exacerbé par les conditionalités du PAS. Au moment où la nouvelle révolution des NTIC nécessite un effort financier exceptionnel pour sa mise en œuvre, les Pays africains et pays maghrébins, à quelques exceptions près, consacrent la plupart de leurs ressources au repaiement de la dette et ses services ; leurs besoins restent encore énormes pour l'investissement dans le développement de leurs infrastructures de base pour assurer un niveau minimal à leurs populations. L'Etat qui a traditionnellement pris en charge ces investissements n'a pas les moyens de le faire et les conditionalités le pousse à se désengager.

En conséquence, les NTIC qui se révèlent être un instrument essentiel de la concurrence à l'échelle mondiale, paraissent être pour beaucoup de pays comme assez difficilement accessibles. La même attitude qui a prévalu pour les questions de l'environnement semble prévaloir en ce qui concerne les NTIC. Leur présence encore timide dans ce domaine est surtout d'un consommateur ; alors que leur participation à la production et à l'innovation dans ce domaine reste tout à fait négligeable.

Sur le plan des Politiques sociales et des défis des technologies de l'information et de la communication, le problème du développement social est posé d'une manière fondamentale.

Ces arguments nous sont dictés par un certain nombre de considérations : les premières sont reliées au fait que les technologies de l'information comme beaucoup d'autres technologies véhiculent des valeurs des attitudes et des modes de vie et de consommation élaborés ailleurs. Les NTIC qui seront largement dominés par les producteurs au Nord contribueront beaucoup à diffuser la culture dominante tout en prenant soin de laisser quelques niches résiduelles pour les Pays africains et pays maghrébins, entretenant l'illusion de la participation alors qu'en fait elles ne font que flatter le désir d'exotisme des populations du Nord.

Les NTIC constituent des éléments extérieurs qui influencent la politique sociale en Afrique, mais c'est également un moyen de facilitation de l'influence des facteurs extérieurs. Elles constituent un élément d'explication de la manière dont la mondialisation entrera en contact avec les politiques sociales en Afrique. Comme il a été noté, la question de la mondialisation est en train de modifier une série de notions fondamentales parmi lesquelles la citoyenneté et les droits sociaux, les relations entre Etat-société et Etat-économie, l'inégalité et la pauvreté, l'analyse des relations du genre, la restructuration économique et les changements sociaux(14) (Aina T. 1997).

L'avènement des NTIC contribue à l'accélération de ce processus aussi bien du fait des transformations intrinsèques qu'il introduit dans les pays avancés eux-mêmes et qui s'érigeront comme règles de comportement dans un monde où la vision néo-libérale s'installe comme une vision universelle et les rapports de production et rapports sociaux du Nord comme des rapports valables dans tous les recoins de la planète. D'autre part, ils permettront progressivement de diffuser d'une manière fulgurante ces modèles et ces visions aux élites gouvernantes et aux sociétés Africaines.

La concentration des connections dans les villes seulement présente le risque de créer un nouveau type d'élitisme qui exclura la majorité de la population Africaine qui est d'origine rurale. L'analphabétisme, les bas revenus et la non existence de télécommunications au sein des zones rurales sont quelques uns des problèmes centraux.

La question de la disponibilité de l'information concernant les problèmes socio-économiques : Le développement ne peut se faire qu'avec la participation de tous et ceci ne peut-être atteint que si des nouvelles

*Mondialisation des Nouvelles Technologies De l'information et de la Communication Et Politique Sociale.*

---

attitudes sont acquises concernant l'information et son partage équitable : éviter qu'il y ait ceux qui peuvent se permettre de se connecter et ceux qui en ont besoin.

Les NTIC auront tendance à s'intégrer dans le tissu urbain qui bénéficie d'infrastructures de communication relativement plus développées que les zones rurales, ce qui inévitablement accentuera le fossé entre populations rurales et populations urbaines, contribuera à la distorsion dans la distribution des richesses et ainsi accentuera le phénomène d'exclusion des populations rurales mais à une grande vitesse cette fois-ci.

**Les questionnements et les enjeux actuels :**

La brève présentation des défis au niveau mondial et sa situation par rapport à l'Afrique en particulier nous permet de souligner un certain nombre d'enjeux et de défis qu'elle met en lumière.

Beaucoup de rencontres ont débattu des enjeux qui se posent à l'Afrique à l'heure actuelle : (Adam 1996)(15) :

-quelle stratégie mettre en œuvre pour réduire l'inégalité de l'information ? Comment mettre l'information au service de la politique sociale du pays et non l'inverse ? L'information au service de l'éducation, du paysan pour améliorer son revenu et son statut social, au service de la femme au foyer et celle qui travaille à l'extérieur.

- Dans quelles mesures les capacités qui permettront aux PVD d'enraciner les NTIC et en particulier d'enraciner internet et les applications du Web dans leur propre environnement social culturel et technologique peuvent-elles être développées ?

-Dans quelle mesure est-ce que les opérateurs économiques et en particulier les entrepreneurs peuvent-ils adopter les nouvelles attitudes que nécessitent les NTIC en terme de compréhension des processus engendrés au plan global, mesurer les implications pour leurs propres activités et enfin être capables de garder un œil sur les derniers développements et de se libérer d'une attitude passive de consommateurs pour devenir des participants actives au niveau du marché mondial ?

-Quels nouveaux défis à la formation et l'éducation ? Quel type de nouvelles sources d'emplois peuvent-elles créer ?

-Dans quelle mesure est-ce que les PVD doivent développer leurs propres modèles ou bien copier les modèles produits par les pays avancés et pour leurs propres besoins.

Ce sont autant de questionnements qu'on peut soulever parmi tant d'autres.

### **CONCLUSION**

Le domaine étant relativement nouveau par rapport aux sociétés africaines et maghrébines, il est nécessaire de faire une étude de l'état des lieux pour mesurer le degré de pénétration des NTIC à travers l'exemple d'un nombre limité de pays (2 à 3 pays) choisis par rapport à leur degré d'avancement dans l'absorption des nouvelles technologies d'une manière générale.

L'impact sur les politiques sociales sera mesuré aussi bien au niveau central que c'est à dire le degré d'intégration des NTIC dans la formulation des politiques sociales qu'au niveau décentralisé en ce qui concerne les opérateurs des politiques sociales et les populations cibles. A cet effet des exemples concernant la liaison entre nouvelles NTIC et des politiques sociales dans des pays qui les ont adoptées aussi bien dans le groupe des pays du Nord que dans celui des pays du Sud qui sont à la tête du peloton pourraient aider à une meilleure compréhension de la situation africaine.

A cet effet, il sera nécessaire de compiler une littérature abondante sur les NTIC qui circule et dont il faudra en connaître le contenu et les différentes tendances.

### **Références bibliographiques**

(1) Aina T. Mondialisation et politique sociale en Afrique » Bulletin du CODESRIA, N°4, 1996 pp. 5-12

(2) Aina, T. op. cit.

(3) Bengermann et al., « Europe and the global information Society » recommandations non publiées pour le Conseil de l'Europe, 26 Mai 1994

(4) Commission Européenne « La Société de l'Information » Office des Publications des Communautés Européennes, Luxembourg 1996

(5) Porter, M.E. & Millar V.E. « How information gives you competitive advantage » in *Revolution in Real Time : Managing Information Technology in the 1990s*, Harvard Business Review Press, Boston 1991.

(6) Hoffman, D.L. Novak, T.P. et Chatterjee, P. « Commercial scenarios for the Web : opportunities and challenges, » in *Journal of Computer-Mediated Communication, Special Issue on Electronic Commerce*, Décembre 1995.

(7) Le Président Jacques Chirac déclarait dans un récent que d'ici l'an deux mille toutes les écoles et les universités seraient dotés d'un appareil informatique et des moyens adéquats pour permettre aux jeunes d'avoir accès au traitement des données

*Mondialisation des Nouvelles Technologies De l'information et de la Communication Et Politique Sociale.*

---

et à la navigation sur internet ; en conséquence, une réduction de 15% est par proposée sur le commerce des produits informatique. A cet effet la France peut-être considérée en retards par rapport aux autres pays avancées.

<sup>(8)</sup> Aina T. op. cit.

<sup>(9)</sup> Galley R. communication au colloque international « Informatique et Société » Paris 24-28 septembre 1979. Actes du colloque Vol. IV p. 125 , la Documentation Française 1980.

<sup>(10)</sup> « Malaysia : the way forward » working paper présenté par Y.A.B. Dato's Seri Dr. Mahatir Mohammad, Premier Ministre de la Malaisie lors de l'inauguration du Malaysian Business Council, 28 Février 1991.

<sup>(11)</sup> Montealegre, R. « Applications of electronic commerce for managers in les developed countries in Information Technology for Development, IOS press IDRC, Vol. 7, N°3, December 1996 pp. 14-152.

<sup>(12)</sup> Adedeji, A. « Towards a Dynamic African Economy » Vikas, London 1986.

<sup>(13)</sup> Rorissa, A. « The impact of introduction of electronic communication in Ethiopia : a survey. » Papier présenté à the Ethiopian Scientific Society Conference, Juillet 1996.

<sup>(14)</sup> Rose, Ph. & Lamere, JM. « Menaces sur les autoroutes de l'information » l'Harmattan 1996, 313 p.

<sup>(15)</sup> Aina, op. cit.

---